



INDÉPENDANTS

Thesaurus fête ses dix ans sur le marché

- La société est un groupement d'indépendants composé de 22 salariés chargés du back-office et de 22 partenaires CGPI
- Pour accompagner ces derniers, elle dispose d'un centre de ressources organisé en trois pôles : études patrimoniales, immobilier et marchés financiers

Accompagner des conseillers indépendants dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de stratégies patrimoniales, telle est la mission que s'est fixée Thesaurus depuis dix ans. La société, basée à Aix-en-Provence, a constitué au fil des années un réseau dans les principales métropoles françaises. Aujourd'hui, 22 CGPI sont partenaires de la structure, qui se présente comme un « regroupement d'indépendants ». En 2006, Thesaurus envisage de recruter cinq nouveaux cabinets : « *Idéalement, les CGP travailleront en région parisienne, dans le Nord Pas-de-Calais ou en Paca et seront titulaires d'un Bac+5. Nous privilégierons les diplômés en gestion de patrimoine, d'écoles de commerce ou d'ingénieurs* », précise le président fondateur de Thesaurus, Marcel Benelbaz.

Trois pôles d'expertise. Pour répondre aux attentes des indépendants, Thesaurus dispose d'un back-office composé de 22 salariés, spécialistes du droit, de la fiscalité, de l'investissement immobilier et de la finance. Répartis en trois pôles d'expertise - études patrimoniales, immobilier et marchés financiers, ils ont pour mission de « *partager leurs expertises avec les CGPI qui ne pourraient, seuls, connaître l'ensemble des produits financiers et maîtriser les différentes règles juridiques et fiscales* », explique Marcel Benelbaz. Sur le plan fonctionnel, les cabinets

adressent au siège une photographie du patrimoine de leurs clients pour que « *chaque pôle d'expertise préconise alors des montages juridiques, des investissements immobiliers et/ou financiers* », résume le président. La stratégie patrimoniale adressée au client du CGPI est donc le fruit d'un travail collectif.

La société propose un contrat d'abonnement d'un coût de 1.300 euros pour 3 ans

Facturation par honoraires. Le CGPI a un contrat d'exclusivité avec Thesaurus, qui sélectionne pour son compte les produits financiers et négocie les commissions. Les sources de revenus de la société proviennent de trois activités : 20 % du total concernent l'analyse et le conseil patrimonial, 30 % résultent de préconisations sur les marchés financiers et 50 % trouvent leur source dans l'immobilier. Thesaurus partage les commissions de placement avec les CGPI à partir d'une clé de répartition variable selon les produits et conserve la moitié des honoraires versés par le client sur la facturation des études patrimoniales. Pour le président, « *la facturation par honoraires est une nécessité pour à la fois bien orienter le client et garder une indépendance par rapport aux fournisseurs de produits* ».

Les cibles de clientèle privilégiées des CGPI partenaires sont : les clients

dont le revenu annuel est supérieur à 90.000 euros et qui détiennent un portefeuille supérieur à 125.000 euros. Il s'agit de « *chefs d'entreprise, de cadres dirigeants, de professions libérales et de certains sportifs de haut niveau* », énumère Marcel Benelbaz. La société propose aux clients qui le souhaitent un contrat d'abonnement « *pour rester en veille patrimoniale active* ». 90 % des clients ont opté pour ce contrat d'abonnement dont le coût s'élève à 1.300 euros pour 3 ans. La totalité de ces honoraires est ici conservée par Thesaurus.

La formation. Chaque consultant débutant suit une formation de trois semaines au siège pour se familiariser avec les outils et les méthodes de travail développés par Thesaurus. La société a par ailleurs mis en place un système de *coaching*. Les nouveaux entrants sont épaulés par des CGPI confirmés. « *Il s'agit d'un véritable binôme*, souligne Jean-Paul Bouissy, qui vient d'intégrer la structure. *Nos contacts sont quotidiens. Il m'appelle pour m'aider, m'aiguiller, me transmettre son expérience, ses outils, ses méthodes commerciales et il m'accompagne dans la réalisation d'un diagnostic patrimonial.* »

Enfin, trois fois par an, Thesaurus organise **✓** cinq jours des assemblées générales réunissant toute l'équipe (CGPI et salariés). L'occasion, entre autres, de former les indépendants aux nouvelles règles juridiques et fiscales. **◀ Caroline Dupuy**